

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

SOGREPAR SA

PRESENTEE PAR



et



Banque présentatrice

Banque présentatrice
et banque garante



BANQUE JEAN-PHILIPPE HOTTINGUER & CIE

Banque conseil d'Ande Investissements SA

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE VISEE



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations concernant la société visée, à savoir les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Delachaux SA, a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 6 octobre 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document est établi sous la responsabilité de la société Delachaux, société visée à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Sogrepar.

Le présent document complète la note en réponse de la société Delachaux visée par l'Autorité des Marchés financiers le 4 octobre 2011, sous le numéro 11-446.

Un avis financier sera diffusé le 7 octobre 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement Général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Le présent document est mis gratuitement à la disposition du public au siège de la société DELACHAUX SA :

Delachaux SA
119, avenue Louis Roche
92230 – Gennevilliers

Et est disponible sur les sites Internet de Delachaux SA (www.delachaux.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org).

I. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Delachaux SA, société visée, figurent dans le Document de Référence de la Société enregistré le 5 octobre 2011 sous le numéro R.11-057, à jour à la date de l'enregistrement et incorporé au présent document.

Le présent document intervient dans le cadre de la procédure d'offre d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») initiée par la société Sogrepar (l'« **Initiateur** »), sur la totalité des actions Delachaux non détenues directement ou indirectement par cette dernière à la date de dépôt de l'Offre, soit 3.319.097 actions étant précisé que la note d'information a fait l'objet d'un avis de conformité sous le numéro de visa n°11-445, en date du 4 octobre 2011 et que la note en réponse établie par la société Delachaux a fait l'objet d'un avis de conformité sous le numéro de visa n°11-446 en date du 4 octobre 2011.

Le document de référence est disponible sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), sur le site Internet de la société Delachaux (www.delachaux.fr), et mis gratuitement à disposition du public au siège social de la société Delachaux SA.

Delachaux SA

119, avenue Louis Roche

92230 – Gennevilliers

II. ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 6 octobre 2011 et qui sera diffusé le 7 octobre 2011, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'article 5 de l'instruction AMF 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition, dans le cadre de l'Offre.»

A ma connaissance, ces informations sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Le 6 octobre 2011,

Monsieur Jean-Pierre Colliaut
Président directeur général